

Rhône FM - Aéroport de Sion : les citoyens valaisans pourront voter

[Keystone ATS, Rédaction Rhône FM](#)

01 juil. 2026, 10:15 / Màj. il y a 1 jour

Les signatures récoltées dans le cadre du référendum cantonal lancé contre la mise en œuvre de la Loi sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion ont été remises, mercredi, à la chancellerie cantonale. Au total, 3813 paraphes validées par les communes ont été obtenus.

Début avril, Les Vert-e-s lançaient un référendum contre la cantonalisation de l'aéroport, avec le soutien du WWF Valais, de l'ATE Valais, du POP, du PS du Haut-Valais et des Jeunes Vert-e-s valaisans. Objectif : permettre à la population de s'exprimer sur la question.

Début juin, la barre des 3000 signatures avait été atteinte, comme l'avait annoncé Keystone-ATS. Afin d'éviter toute mauvaise surprise au moment de leur validation, les référendaires ont choisi de continuer leur récolte pour atteindre un nombre de paraphes qui les mets à l'abri de toute mauvaise surprise.

Une démarche plutôt aisée

"La plupart des personnes abordées nous remerciaient pour cette initiative et estimaient qu'il était grand temps que la population soit consultée sur un projet d'aéroport coûteux et polluant que nos autorités poursuivent depuis plus de trente années", a expliqué mercredi Jean-Paul Mabillard, président des Vert-e-s de Sion-Hérens-Conthey.

Par leur démarche, "les référendaires souhaitent que la population puisse s'exprimer sur cette question", avait souligné, lors d'une conférence le 16 avril dernier, le conseiller national écologiste Christophe Clivaz. "Notre démarche ne vise pas à fermer l'aéroport, mais à stopper son extension coûteuse."

Clivage gauche-droite

La date de la future votation populaire n'a pas encore été fixée mais interviendra sans doute le 29 novembre 2026.

Le 12 mars dernier, la majorité de droite du Parlement valaisan (par 103 voix contre 24 et 2 abstentions) avait validé, en une seule lecture, une loi sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion "visant à créer une structure capable d'atteindre l'équilibre entre l'utilité publique, la viabilité économique et la durabilité environnementale", selon le Conseil d'Etat. Dans la vision cantonale, la société de gestion et d'exploitation reprendra l'ensemble des collaborateurs de l'aéroport de Sion, en son sein.

Plus de nonante ans d'histoire

Conformément à la loi sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne, l'Etat du Valais finance actuellement, comme la Ville de Sion, 50% des charges, déficit d'exploitation inclus, et la moitié des investissements. Le Canton propose que son engagement atteigne 70% dès le transfert de la concession fédérale d'exploitation à la société, contre 20% à la Ville de Sion et 10% à l'ensemble des autres communes du canton.

Créé en 1934 pour les besoins de l'aviation civile, l'aéroport de Sion est devenu un site à usage mixte civil et militaire à la suite d'un contrat signé le 22 décembre 1956. Depuis 2018, l'aérodrome de Sion s'est transformé en un aéroport civil avec des activités militaires dites prioritaires.

"Alors que l'aéroport de Sion affiche aujourd'hui un déficit annuel d'environ 3 millions de francs, les perspectives de développement présentées par le Conseil d'Etat apparaissent particulièrement incertaines. La récente faillite d'Air Mountain, qui assurait l'une des rares liaisons commerciales régulières depuis Sion, illustre une nouvelle fois les difficultés rencontrées par l'aviation commerciale dans le canton", ont conclu les référendaires mercredi.

ATS/RFM